

Entente universitaire - Acfas et Université de Montréal (Faculté des études supérieures et postdoctorales)



À tous les étudiants de 3^e cycle – La *Faculté des études supérieures et postdoctorales* (FESP) de l'Université de Montréal est heureuse de vous informer qu'elle couvrira les frais d'inscription au congrès et d'adhésion à l'Acfas pour **soixante-dix (70)** de ses étudiants de 3^e cycle présentant une communication libre au 86^e Congrès de l'Acfas qui se tiendra du 7 au 11 mai 2018 à l'UQAC.

Sur la base du **premier arrivé, premier servi**, les étudiants de 3^e cycle devront remplir les trois conditions suivantes :

- 1) Avoir un compte utilisateur valide sur le site Internet de l'Acfas :
 - avoir choisi « Étudiant au troisième cycle universitaire » dans le champ *Statut* du profil du compte utilisateur sur le site Internet de l'Acfas;
 - avoir inscrit « UdeM – Université de Montréal » dans le champ *Principal établissement ou organisme d'attache* du profil de leur compte utilisateur sur le site Internet de l'Acfas;
- 2) Être le **1^{er} auteur** d'une proposition de communication libre (orale ou par affiche) **acceptée**;
- 3) S'inscrire au congrès entre le 17 et le 23 janvier 2018 inclusivement par le biais d'un formulaire qui sera transmis par la FESP le 17 janvier 2018 aux étudiants ayant une proposition de communication libre acceptée.

Procédure à suivre pour faire une proposition de communication et bénéficier de l'entente

Étape 1 – Avoir un compte utilisateur valide sur le site Internet de l'Acfas

Veuillez-vous assurer de ne pas créer de compte en double.

Pour créer un compte :

1. Allez sur acfas.ca;
2. Dans le coin supérieur droit, cliquez sur « Créer un compte »;
3. Entrez votre nom, votre courriel et un mot de passe de votre choix;
4. Vous recevrez dans votre boîte de réception de courriels un message de confirmation d'ouverture de compte. Dans ce message, cliquez sur le lien URL d'activation du compte;
5. Ouvrez une session de votre compte afin de compléter les informations de votre profil.

Étape 2 - Soumettre une proposition de communication

- **Pour soumettre une proposition de communication libre** : consultez la page [Appel de propositions](#) sur le site acfas.ca et remplir votre proposition avant le 30 novembre 2017.

Étape 3 – Réponse du comité d'évaluation

- **Les auteurs de communications libres** recevront par courriel une réponse d'acceptation ou de refus de leur proposition de la part du comité scientifique le **15 janvier 2018**.

Étape 4 – S'inscrire au congrès

Si votre communication est acceptée et pour bénéficier de l'entente, vous devez remplir entre le 17 et le 23 janvier 2018 le formulaire d'inscription qui vous sera transmis par la FESP le **17 janvier 2018** et le soumettre dès que possible – selon la règle du ***premier arrivé, premier servi***.

Étape 5 – Validation de l'inscription par l'Université de Montréal

La *FESP* de l'Université de Montréal validera les demandes d'inscription reçues. **Soixante-dix (70)** étudiants pourront bénéficier de l'entente. En raison de ce nombre, il est possible que certains étudiants de 3^e cycle de l'Université de Montréal présentant une communication libre ne puissent bénéficier de l'entente.

Au plus tard le 24 janvier 2018, vous recevrez un message de la *Faculté des études supérieures et postdoctorales* vous informant si vous bénéficiez ou non de l'inscription gratuite. Dans la négative, vous aurez alors à déboursier les frais d'inscription au congrès. Il vous sera demandé de procéder à l'inscription en ligne (acfas.ca) d'ici le 31 janvier 2018 afin d'assurer votre présence au programme du congrès.

**En espérant vous retrouver à l'occasion du 86^e Congrès de l'Acfas!
UQAC, du 7 au 11 mai 2018**

Le recours au masculin pour désigner des personnes a pour but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

